

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISEDIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
FINANCES PUBLIQUES DU LOT

## COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La Directrice Départementale des Finances Publiques du Lot  
Vu l'article 1650 A du code général des impôts ;  
Vu la liste de présentation établie par l'établissement public de  
coopération intercommunale

## DECIDE :

Sont nommés Commissaires de la CIID de la communauté d'agglomérations du Grand Cahors les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
<b>ARNAUDET Jacques</b> 3111 route du Malbec 46 140 CAILLAC	<b>DUMAS Michel</b> Mas de Bruniou 46 150 CRAYSSAC
<b>CALMON Josette</b> Le Bourg 46 150 NUZEJOULS	<b>LAFAGE Michel</b> 325 Grand' Rue 46 090 MERCUES
<b>DALBARADE Isabelle</b> 3 imp. Clément Ader 46 090 Pradines	<b>MARCENAC Jean-Pierre</b> Labrassalie 46 090 FRANCOULES
<b>ROUANNES Francis</b> 551 route de Valroufié 46 090 LAROQUES DES ARCS	<b>BARRE Jean-Claude</b> 469 route de l'Hospitalet 46 090 LE MONTAT
<b>VIGOUROUX Christine</b> Hauteserre 46 230 CIEURAC	<b>BISMES Michel</b> Pech Marty 46 230 FONTANES
<b>LARRIBE Mathieu</b> 35 rue du Château du Roi	<b>NOLLET Fabrice</b> Mas del Perié 46 090 TRESPoux RASSIELS
<b>GILLES Pierre-Marie</b> Cavaries 46 000 CAHORS	<b>MARQUES Georges</b> 88 cours Labrousse 46 000 CAHORS
<b>ROUQUIE Jean-Claude</b> 259 chemin du Mas de Mansou 46 000 CAHORS	<b>MAUDOUX Maurice</b> 103 rue Jacques Prévert 46 000 CAHORS
<b>BERGUES Jean-François</b>	<b>TASSAIN Odile</b> 785 chemin de Rode Limau 46 000 CAHORS
<b>PETIT Philippe</b> 15 impasse de Rames 46 230 LALBENQUE	<b>ALMERAS Jean-Pierre</b>
	<b>FABRE 46 170 PERN</b>

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le Président de la communauté d'agglomérations du Grand Cahors, président de la commission intercommunale des impôts directs.

## DESTINATAIRES

Madame, Monsieur le Président de la communauté d'agglomérations du Grand Cahors ;  
Monsieur le Responsable du Centre des Impôts foncier de Cahors ;  
Monsieur le Responsable du SFDL.

À Cahors, le 20 janvier 2015

L'Administratrice des Finances publiques adjointe  
Directrice départementale des Finances  
publiques du Lot par interim

Christine MARGERIT